

SOMMAIRE

ÉDITO

Catégorie C : imminentes mesures d'urgence !

Grille actuelle

Grille 2014

Grille 2015

Évolution des taux de la cotisation pension de la Fonction Publique

On a les priorités qu'on veut !!!

La douane à la remorque

ÉDITO

De rares éclaircies dans un ciel bien sombre !

Au titre de l'anthracite de nos cumulonimbus douaniers, nous percevons bien évidemment le trop fameux PSD de nos deux DG successifs. En faux stand-by, celui-ci continue d'être préparé par l'encadrement dans les coursives des DI et de la DG !

Les états généraux de la douane initiés par l'intersyndicale ont souligné l'écart complet de culture entre la philosophie « technocratique-structurante » du pouvoir et de l'administration, et la nécessité d'utilité sociale de la douane qu'appellent de leur vœux les éminents intervenants du 18 septembre dernier !

Les autres nuages sombres sont bien évidemment les problèmes salariaux et les prélèvements sociaux et fiscaux qui nous sont imposés !

Ainsi à trois ans de blocage de salaires des fonctionnaires s'ajoutent maintenant :

- des impôts directs (revenus)
- indirects (TVA) en augmentation.

Et comme si cela ne suffisait pas la réforme des retraites (même si elle est moins cruelle qu'annoncée !) va directement impacter nos fiches de paye comme nous l'analysons dans ce document.

Dans cet horizon bouché deux éclaircies principales viennent légèrement atténuer la morosité qui nous a gagné :

- dans le cadre de la réforme des retraites la prise en compte des carrières pénibles est une bonne chose.

- au niveau de la fonction publique et donc pour tous les douaniers cadre C, la réforme de la grille indiciaire va apporter un peu de mieux même si ce n'est pas à la hauteur de ce que l'UNSA Douanes espérait !

Il est clair que cet automne est crucial pour l'avenir de notre administration. L'intersyndicale va prendre des initiatives dans lesquelles s'inscrira l'UNSA Douanes. Mais ce sont bien les douaniers, donc vous qui détenaient la clé de la réaction face au PSD.

Vincent THOMAZO

Catégorie C : imminentes mesures d'urgence !



Une réunion « conclusive » sur les mesures d'urgence concernant la catégorie C a eu lieu au ministère de la Fonction publique le 20 septembre 2013. Le Gouvernement a depuis validé des décisions unilatérales. Qu'elles qu'en soient les limites rien n'aurait été engagé à ce jour sans la détermination constante de l'UNSA... qui a parallèlement rappelé sa demande de déblocage du point d'indice.

L'UNSA DOUANES, pour ne pas brouiller les messages, a préféré attendre la publication des grilles définitives des futurs déroulements de carrières plutôt que de publier les différentes moutures antérieures qui ne cessaient d'évoluer depuis le mois de juillet dernier !

Des solutions alternatives, un choix unilatéral du Gouvernement

Avant cette décision, le gouvernement consultait une dernière fois les organisations syndicales sur les 2 hypothèses qu'il leur avait transmises :

1. une grille sur quatre grades (comme aujourd'hui) avec des restructurations de carrière (création d'échelons supplémentaires aux échelles 4, 5 et 6), avec des mesures de reclassement.
2. l'augmentation uniforme de 3 points par échelon au 1er janvier 2014 sans modification des grilles.

Parallèlement, des mesures d'ajustement seront prises pour le « pied de grille » de la catégorie B.

Sortir du voisinage du SMIC !

Les toutes premières propositions gouvernementales ne visaient qu'à une mise « hors d'eau » par rapport au SMIC. Il ne proposait qu'une revalorisation des grilles E3 et E4 sans modifier les grilles E5 et E6.

Un nouveau projet fin juin 2013, proposait une réduction de la durée des échelons qui, cette fois, profitait à tous les agents. Les organisations syndicales se sont majoritairement prononcées favorablement sur cette nouvelle avancée. À l'issue d'une nouvelle réunion au ministère, début juillet, nous avons été informés d'un mode de reclassement défavorable ce qui, évidemment, nous a conduit au rejet de cette proposition.

L'UNSA Fonction Publique est intervenue auprès du gouvernement pour demander une modification du reclassement des agents avec conservation de leur échelon, quand d'autres organisations syndicales souhaitaient qu'un nombre de points uniformes soit retenu comme principe, (souvent les mêmes qui avaient été hostiles à un examen prioritaire de la situation des agents de catégorie C).

En l'état actuel des choses, l'UNSA a exprimé sa préférence pour le dispositif de restructuration des carrières qui, globalement, est plus bénéfique aux personnels et ouvre des possibilités de meilleur déroulement de carrière.

Du mieux dans l'insuffisance !

Dans cette optique, en effet, l'ensemble des personnels de catégorie C bénéficie de gains indiciaires et des perspectives d'amélioration des carrières sont ouvertes. Même si nous sommes à l'évidence en deçà de nos revendications, la situation des agents de catégorie C, même trop modestement, va s'améliorer.

UNSA : solidarité et pragmatisme

L'UNSA Fonction publique a travaillé pendant plusieurs mois de façon approfondie sur ce dossier. Elle a notamment mis en place un groupe de travail où la diversité des fédérations et syndicats représentés permettait d'apprécier la situation selon les versants (État, Territoriale, Hospitalière) et les familles de métiers (administratifs, techniques, médico-sociaux).

C'est qu'elle a fait de la catégorie C une priorité par solidarité avec ceux que la situation salariale actuelle dans la Fonction publique fragilise davantage encore : les plus bas salaires.



C'est la raison pour laquelle l'UNSA a demandé un examen prioritaire de la situation de la catégorie C, sans attendre les discussions d'ensemble concernant la totalité de la Fonction publique. Quand on mesure le chemin qu'il reste à parcourir, comment ne pas comprendre cette urgence ? Car il s'agit bien d'urgence : nous aurons dans l'étape qui s'ouvre d'autres revendications, structurelles, à faire valoir sur la catégorie C.

La volonté d'aboutir

L'UNSA a fait le choix de la solidarité et du pragmatisme :

- de la solidarité, en assumant la priorité à la catégorie C (alors que d'autres organisations syndicales s'enfermaient dans la demande d'une discussion globale sans résultats immédiats) ;
- du pragmatisme, pour aboutir à des résultats concrets prioritairement pour les plus bas salaires de la Fonction publique, mais en même temps, ce point acté, en faire tirer les conséquences pour les autres catégories (B et A).

Les mesures d'urgence vont permettre d'améliorer dès le 1^{er} janvier 2014 la situation des collègues de catégorie C. Le débat plus général sur la refonte de l'architecture statutaire va s'ouvrir avec la mission Pêcheur. Dans ce cadre, l'UNSA Fonction publique — qui a rappelé une nouvelle fois son opposition au gel du point d'indice — fera ses propositions pour la reconstruction de l'ensemble de la grille — y compris pour la catégorie C.

Les revendications nous donnent un cap pour avancer, mais la plus belle revendication sur le papier ne change pas le montant inscrit en bas à droite de la fiche de paie. Pour l'UNSA, c'est le seul élément... qui compte.

Grille actuelle

Echelle 6

Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM	Durée μ	Durée cumulée recrutement concours
ES/8	499	430	20	14		33
7	479	416	30	22	4	29
6	449	394	25	17	4	25
5	424	377	28	17	3	22
4	396	360	19	13	3	19
3	377	347	15	11	3	16
2	362	336	15	11	2	
1	347	325			2	

Echelle 5

Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM	Durée μ	Durée cumulée recrutement concours
11	446	392	19	13		30
10	427	379	29	17	4	26
9	398	362	18	12	4	22
8	380	350	16	12	4	18
7	364	338	13	10	4	14
6	351	328	15	10	3	11
5	336	318	14	4	3	
4	322	314	15	1	3	
3	307	313	5	1	2	
2	302	312	3	1	2	
1	299	311			1	

Echelle 4

Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM	Durée μ	Durée cumulée 3 et 4
11	413	369	24	13		30
10	389	356	15	11	4	26
9	374	345	14	10	4	22
8	360	335	13	10	4	18
7	347	325	14	9	4	14
6	333	316	10	2	3	11
5	323	314	13	1	3	8
4	310	313	7	1	3	5
3	303	312	4	1	2	
2	299	311	1	1	2	
1	298	310			1	

Echelle 3

Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM	Durée μ	Durée
11	388	355	24	17		30
10	364	338	16	12	4	26
9	348	326	11	7	4	22
8	337	319	9	4	4	18
7	328	315	10	1	4	14
6	318	314	8	1	3	11
5	310	313	7	1	3	8
4	303	312	4	1	3	5
3	299	311	1	1	2	3
2	298	310	1	1	2	1
1	297	309			1	

Proposition de grille de catégorie C
en 2014

Echelle 6

Durée cumulée recrutement concours carrière technique	Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM	Durée μ	Durée cumulée recrutement concours carrière administrative
27	9	536	457	36	26		30
23	8	500	431	19	14	4	26
19	7	481	417	31	22	4	22
16	6	450	395	20	15	3	19
13	5	430	380	26	15	3	16
11	4	404	365	24	15	2	14
9	3	380	350	13	10	2	12
8	2	367	340	9	7	1	11
7	1	358	333			1	10

Echelle 5

Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM	Durée μ	Durée cumulée recrutement concours
12	459	402	12	9		26
11	447	393	17	13	4	22
10	430	380	13	9	4	18
9	417	371	29	16	3	15
8	388	355	20	14	3	12
7	368	341	9	7	2	10
6	359	334	9	7	2	8
5	350	327	3	2	2	6
4	347	325	5	2	2	
3	342	323	1	1	2	
2	341	322	1	1	1	
1	340	321			1	

Echelle 4

Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM	Durée μ	Durée cumulée 3 et 4
12	424	377	8	7		26
11	416	370	16	7	4	22
10	400	363	21	14	4	18
9	379	349	12	9	3	15
8	367	340	18	13	3	12
7	349	327	3	3	2	10
6	346	324	5	2	2	8
5	341	322	1	1	2	6
4	340	321	1	1	2	4
3	339	320	2	1	2	2
2	337	319	1	1	1	1
1	336	318			1	

Echelle 3

Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM	Durée μ	Durée
11	393	358	19	6		22
10	374	345	16	7	4	18
9	358	333	9	6	3	15
8	349	327	7	4	3	12
7	342	323	2	2	2	10
6	340	321	1	1	2	8
5	339	320	2	1	2	6
4	337	319	1	1	2	4
3	336	318	2	1	2	2
2	334	317	4	1	1	1
1	330	316			1	

Proposition de grille de catégorie C
montée en charge en 2015
+5 pts majorés

Echelle 6				
Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM
9	543	462	37	26
8	506	436	18	14
7	488	422	31	22
6	457	400	19	15
5	438	385	22	15
4	416	370	28	15
3	388	355	14	10
2	374	345	10	7
1	364	338		

Echelle 5				
Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM
12	465	407	11	9
11	454	398	17	13
10	437	385	14	9
9	423	376	27	16
8	396	360	21	14
7	375	346	9	7
6	366	339	10	7
5	356	332	2	2
4	354	330	3	2
3	351	328	2	1
2	349	327	1	1
1	348	326		

Echelle 4				
Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM
12	432	382	10	7
11	422	375	13	7
10	409	368	23	14
9	386	354	12	9
8	374	345	18	13
7	356	332	4	3
6	352	329	3	2
5	349	327	1	1
4	348	326	1	1
3	347	325	4	1
2	343	324	1	1
1	342	323		

Echelle 3				
Ech	IB	IM	Gain IB	Gain IM
11	400	363	20	13
10	380	350	16	12
9	364	338	8	6
8	356	332	5	4
7	351	328	3	2
6	348	326	1	1
5	347	325	4	1
4	343	324	1	1
3	342	323	1	1
2	341	322	1	1
1	340	321		

La « ponction retraites » 2013/2020

EN 2050?



L'alignement des taux de cotisations public privé pour les retraites décidé antérieurement et l'effort demandé dans le cadre du plan retraites gouvernemental de cette année conduisent à une modification conséquente des prélèvements « retraites » que vous allez subir prochainement sur vos fiches de paye !

Pouvoir d'achat en chute libre :

Celles-ci n'évoluant plus depuis 2010 c'est bien un accroissement de la perte de pouvoir d'achat qui nous est annoncé.

Le tableau ci-après vous permet de lire ce qui sera appliqué chaque année d'ici 2020. Pour les agents des opérations commerciales les taux publiés sont exacts pour la surveillance il faut ajouter les cotisations supplémentaires dues à l'IR.

Les agents de la branche surveillance paient au titre de la retenue pour l'IR une sur cotisation de 1,5 % depuis 2004 (décret N°2004-157 du 16 février 2004). Leur taux de cotisation retraite sera donc de 12,6% en 2020 ! (excusez du peu !)

La purge :

A coup de « 0,.. » chaque année et sans qu'une lisibilité quelconque n'apparaisse, il s'agit bien d'une augmentation des cotisations de 26,72% en 7 ans. Plus du quart d'augmentation des prélèvements retraites d'ici 2020... si nos salaires pouvaient suivre la même courbe !!!



Evolution des taux de la cotisation pensions dans la Fonction publique

ANNEE	MONTEE EN CHARGE ACTUELLE		HAUSSE PREVUE AU REGIME GENERAL	NOUVEAU CALENDRIER FONCTION PUBLIQUE		
	taux de cotisation en %	augmentation annuelle		taux de cotisation en %	augmentation annuelle	effort supplémentaire
2013	8,76	0,27				
2014	9,08	0,32	0,15	9,14	0,38	0,06
2015	9,4	0,32	0,05	9,54	0,4	0,08
2016	9,72	0,32	0,05	9,94	0,4	0,08
2017	9,99	0,27	0,05	10,29	0,35	0,08
2018	10,26	0,27		10,56	0,27	0,00
2019	10,53	0,27		10,83	0,27	0,00
2020	10,8	0,27		11,1	0,27	0,00
			0,3			0,3

On a les priorités qu'on veut !

2.564 postes : voilà ce que le ministère des finances va devoir supprimer, douane comprise ! Pour nous c'est plus de 400 suppressions assurées...

Quel contre-sens dans la lecture des phénomènes de délinquance qui gangrènent la France et dans les remèdes à apporter...

- Qui est la police des capitaux et des marchandises (licites et illicites) circulant dans un contexte international ?
- Qui a la chaîne répressive la plus complète en France, allant du contrôle de douane en tout point du territoire à l'enquête judiciaire la plus fouillée?
- Qui saisit le plus de contrefaçons, de stupéfiants, de cigarettes de contrebande, d'argent liquide non déclaré, d'espèces animales ou végétales protégées, de marchandises dangereuses pour la santé.... ?
- Quel est le service qui démantèle le plus de filières de carrousels de TVA par ses enquêtes administratives et judiciaires, allant jusqu'à saisir les avoirs criminels y compris dans des paradis fiscaux ?
- Qui rapporte 14% du budget de l'État ?

La douane !



Sécurité des Français et lutte contre la grande délinquance économique et financière : pas si prioritaires que ça !

À 16.000 agents, il semble que faire tout cela ne soit pas encore suffisant pour être prioritaire. La situation budgétaire peut bien être déplorable, l'économie parallèle exploser, le Gouvernement n'investit pas sur ceux qui répriment et rapportent en même temps tout en offrant un bilan coût avantage des plus intéressants pour les Français. Au contraire, il préfère renoncer à l'utilité de pouvoirs régaliens uniques.

La plupart des infractions commises par les délinquants dans ce pays ont un seul but: s'enrichir. Or la douane a les pouvoirs et le savoir faire pour agir très efficacement partout en France administrativement et judiciairement.

L'exécutif se contente de vouloir contenir les manifestations publiques de la criminalité sans y arriver. Il fait délibérément l'impasse sur la résolution au fond des affaires de criminalité organisée et sur les diagnostics de délinquance de la douane.

La fraude a de beaux jours devant elle !

Le gouvernement a donc fait un choix politique : 32 milliards d'euros de trou de TVA par an dont 15 milliards sont donnés par l'État à des escrocs sur fond de remboursements indus de TVA.

Ainsi, on préfère financer les escrocs à la TVA, les fraudeurs aux subventions communautaires et autres délinquants ou blanchisseurs tout en augmentant les impôts des particuliers. C'est une redistribution surprenante.

Il y a loin de la coupe aux lèvres...

Et c'est loin d'une république juste et solidaire qu'on nous a vendu en 2012 en campagne électorale !

Un exemple : l'interdiction de faire des contrôles permanents à la frontière Suisse malgré les incantations des politiques sur la volonté de combattre la fraude fiscale...

Alors il ne reste qu'un seul appel à lancer :

« Messieurs les fraudeurs, les escrocs, les vendeurs de viande de cheval trafiquée, les importateurs de jouets dangereux, de cigarettes contrefaites, les escrocs à la TVA, les passeurs de valises, les contrebandiers de tout poil, soyez rassurés : la douane est exsangue. Après 20 ans de libre circulation des marchandises et des capitaux, pourquoi vous embêterait-on de nouveau ? Circulez librement, braves gens, il n'y plus rien à voir car il n'y a plus personne pour voir. Braquez les caisses de l'État, empoisonnez les Français, trompez-les, abstenez-vous de payer l'impôt, inondez la France de ce que vous voulez : c'est désormais votre terrain de jeu. »

* A titre de comparaison, le ministère de l'intérieur compte en 2013 environ 277.000 agents

La douane à la remorque !

Alors que le texte instituant un certain nombre d'évolutions de carrière pour les agents travaillant en ZUS date de 1995 (**voir notre DP Spécial ZUS de mars 2013**), la douane se hâte lentement, pour le moins qu'on puisse dire.

L'UNSA DOUANES avait interpellé par courrier le 27 février dernier la nouvelle directrice générale pour l'alerter sur la nécessité de s'approprier le dossier qui ne va pas manquer de poser de multiples problèmes vu la spécificité de nos métiers.

Plus de deux mois plus tard nous recevions un courrier d'attente qui ne fut ensuite plus suivi d'aucune initiative marquante.

Or la DGFIP vient de mettre en place le « système ZUS » fin septembre. Nous venons donc le 1^{er} octobre, de ré-interpeller madame CROCQUEVIEILLE pour essayer de débloquer la situation. Vous trouverez le fac similé de notre courrier ci-dessous.

Si l'administration envisageait de procéder à un copié collé de ce qu'a fait notre « mammouth voisin » ce serait pour l'UNSA Douanes inacceptable, en particulier pour la branche surveillance.

En vous reportant à la lecture de notre édition N° 158 du 27 février dernier vous pourrez redécouvrir les problèmes sous-jacents que génère le texte sur les ZUS.

Madame la Directrice générale,

Par lettre à votre adresse le 27 février dernier le syndicat UNSA DOUANES attirait votre attention sur la mise en œuvre du décret n°95-313 du 21 mars 1995 modifié relatif aux zones urbaines sensibles et sur les difficultés qu'il risquait d'engendrer en douane.

Par courrier daté du 7 mai vous nous répondiez qu'il vous paraissait « préférable d'attendre que le cadre réglementaire soit complètement stabilisé avant de lancer des travaux en interne. »

Il y a peu à l'occasion d'une audience au cabinet du Ministre, nous avons appris que le ministère souhaitait voir évoluer ce dossier très rapidement.

Or, nous constatons qu'à la DGFIP, par exemple, les travaux sur ce sujet sont bouclés depuis le 23 septembre dernier.

Aussi, Madame la Directrice Générale, nous vous demandons à nouveau la mise en place rapide d'un cycle de groupes de travail, afin que nous puissions mettre en place un certain nombre « d'amortisseurs » permettant l'application de cette réglementation dans les meilleures conditions possibles.

D'ici là nous restons à votre disposition pour une rencontre qui nous permettrait d'engager au mieux le dialogue social sur ce sujet hypersensible.

Je pense inutile de vous rappeler que la sensibilité de ce dossier nécessite de bien préparer sa mise en place, et que sans une longue concertation préalable nous allons à l'échec.

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Vincent THOMAZO
Secrétaire général UNSA DOUANES

ACTIFS			
GRADES ou Situations	Montant annuel payé à l'UNSA	Montant annuel réel payé après fiscalité	Coût mensuel réel
Stagiaires	21	7	0€58
Agents Berkani	26	9	0€75
AC 2 ^{ème} classe	61	21	1€75
AC 1 ^{ère} classe	66	22	1€83
ACP2 et ACP1	80	28	2€33
Contrôleur 2 ^{ème} classe	85	29	2€41
Contrôleur 1 ^{ère} classe	90	30	2€50
Contrôleur Principal	96	32	2€66
Inspecteur	111	38	3€16
IR3	121	41	3€41
IR2	126	43	3€58
IR1	131	45	3€75
IP1/IP2	137	47	3€91
DSD2/DSD1	147	50	4€16
DI/DR/DF	167	57	4€75
Administrateur Civil	208	71	5€91
RETRAITÉS			
Catégorie C	30	10	0€83
Catégorie B	36	12	1€
Catégorie A	42	15	1€25

⌘ BULLETIN D'ADHÉSION ⌘

A renvoyer à : **UNSA-Douanes – 139, rue de BERCY – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS**
unsadouanes@gmail.com

M., M^{me}, M^{lle} Prénom.....né(e) le.....
 Adresse complète
 Téléphone domicile (fixe)..... Portable.....
 Adresse électronique Branche
 Grade Échelon Fonctions exercées.....
 Direction Régionale Résidence Administrative.....
 Téléphone bureau Entrée en Douane le
 J'autorise l'UNSA Douanes à me communiquer les informations syndicales sur mon adresse e-mail :

 Mon adhésion comporte une entière souscription aux dispositions statutaires régissant le Syndicat et je m'engage à payer ma cotisation.
 A.....le..... (Signature)

Directeur de la publication : Vincent THOMAZO
Rédacteur en chef : Vincent THOMAZO
 « Douane & Profession » est le bulletin d'information du syndicat **UNSA Douanes**
 Journal imprimé et composé au siège de l'**UNSA Douanes**
 Imprimé et composé au siège
 Abonnement annuel 70 €
Service gratuit aux adhérents

UNSA DOUANES
 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN
 Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS
Téléphones : 01.57.53.29.26 – 06.61.71.67.90 – 06.14.48.16.17
Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr






